



DFM/972/2022

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) présente ses compliments à la Mission permanente de la Belgique et a l'honneur de l'informer que le Conseil de l'OIM réuni pour sa 113^e session, le 29 novembre 2022, a adopté la résolution n° 1401 portant approbation du budget pour 2023 (document C/113/7).

Conformément à la décision précitée du Conseil, et comme indiqué dans le document C/113/7, la contribution assignée du Gouvernement de la Belgique à la partie administrative du budget pour 2023 ainsi que, le cas échéant, tout montant restant dû pour les années précédentes sont indiqués dans le relevé ci-joint.

Les contributions accrues prévues au titre de la résolution du CPPF n° 31 du 28 juin 2022 relative à l'investissement dans la structure de base de l'OIM sont indiquées séparément. Les arriérés de paiement afférents aux augmentations pour 2023, 2024 et 2025 ne seront pas signalés au Conseil en application des dispositions de l'article 4 de la Constitution de l'OIM avant 2026.

L'Organisation internationale pour les migrations tient à rappeler que l'article 20 de sa Constitution dispose que les contributions à la partie administrative du budget sont dues au début de l'exercice financier auquel elles se rapportent et qu'elles doivent être acquittées sans retard. Ce paiement devra être fait en francs suisses sur le compte suivant de l'Organisation :

UBS Switzerland AG
Genève, Suisse
En faveur de : International Organization for Migration
IBAN : CH53 0024 0240 C014 5718 0
SWIFT : UBSWCHZH80A

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de la Belgique les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 9 décembre 2022

Mission permanente de la Belgique
auprès de l'Office des Nations Unies
et des institutions spécialisées à Genève
Rue de Moillebeau 58 (6^e étage)
Case postale 463
1211 Genève 19

Organisation Internationale pour les Migrations
17 route des Morillons • C.P. 17 • CH-1211 Genève 19 • Suisse • +41 22 717 91 11 • hq@iom.int • www.iom.int

Date: 21/12/22
No: 142
Destinataire: _____
Copie: _____



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Extrait de compte
Contributions assignées à la partie administrative du budget

9 décembre 2022

Belgique

Résumé de la situation de votre Gouvernement au regard de ses contributions assignées (en francs suisses) :			
	<u>Contributions ordinaires</u>	<u>Réforme budgétaire</u>	<u>Total</u>
Montant total restant dû pour les années antérieures	0	-	0
Contribution assignée pour 2023 due au 1er janvier 2023:	462 829	101 571	564 400
Total:			<u>564 400</u>

*Les **contributions assignées** versées par votre gouvernement feront l'objet d'un accusé de réception officiel que l'OIM adressera à votre Mission permanente à Genève. Pour toute question concernant vos contributions assignées, veuillez envoyer un courriel à l'adresse dfm@iom.int.*

Coordonnées bancaires de l'OIM (compte en francs suisses)

UBS Switzerland AG,

8 rue du Rhone
1211 Geneve 2

SWIFT: UBSWCHZH80A

IBAN (International Bank Account Number): CH53 0024 0240 C014 5718 0

Montants imputés en 2022		
Date de réception	Montant (francs suisses)	Correspondant à l'année:
16.05.2022	458 847	2022

Malcolm Grant
Chef de la Division de la trésorerie



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

FACTURE

Le 9 décembre 2022

Gouvernement de la Belgique

Description	Montant - en francs suisses		
	Contributions ordinaires	Réforme budgétaire	Total
Montant total dû au 1er janvier 2023	462 829	101 571	564 400

Paiement à effectuer sur le compte en francs suisses ci-après :

UBS Switzerland AG

8 rue du Rhône
1211 Genève 2

SWIFT : UBSWCHZH80A

En faveur de International Organization for Migration
IBAN : CH53 0024 0240 C014 5718 0

Prière d'indiquer la référence ci-dessous lors du paiement :

Contribution assignée du Gouvernement de la Belgique

Joseph S. Appiah
Contrôleur financier/Directeur
Département de la gestion financière et
administrative
Le 9 décembre 2022

Siège :

17 route des Morillons • C P 17 • CH-1211 Genève 19 • Suisse
Tél.: +41 22 717 91 11 • Télécopie : +41 22 798 61 50 • Courriel : revenue@iom.int • Internet: www.iom.int